





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2017-231**

**Séance publique du**

**10 mai 2017**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20170510- lmc1108373-DE-1-1
Date de signature : 12/05/2017
Date de réception : vendredi 12 mai 2017
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : FONTAINE DE L'HOTEL DE VILLE - TRAVAUX DE RESTAURATION - ACTUALISATION  
DE LA FICHE D'OPERATION**

Le 10 mai 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 04/05/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Claude MAINA à Madame Abbassia BACHI, Mme Arlette OLLIVIER à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Jean-Jacques POLITANO.

Secrétaire : Gaëlle LENFANT

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et  
Attractivité  
Direction Patrimoine et Musées

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 MAI 2017

**Nomenclature : 1.1**  
Marchés publics

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : FONTAINE DE L'HOTEL DE VILLE - TRAVAUX DE RESTAURATION -  
ACTUALISATION DE LA FICHE D'OPERATION - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Lors du conseil municipal du 3 novembre 2014, vous avez approuvé le recrutement d'un maître d'œuvre pour la réalisation d'un diagnostic et des préconisations concernant les travaux urgents de restauration de la Fontaine de l'Hôtel de Ville.

Cette fontaine, œuvre de Jean Pancrace CHASTEL édifée en 1755, a été classée au titre des Monuments Historiques le 20 novembre 1905.

Le groupement JOUVE MERCIER a été recruté par procédure de marché public et a rendu un diagnostic complet sur l'état sanitaire actuel de la fontaine en décembre 2015 (stabilité, structures, étanchéité, système hydraulique ainsi que l'état des sculptures et des décors) : diagnostic complété des propositions de restauration du monument.

Les travaux concernent la consolidation de l'étanchéité du bassin, sa restauration, le remplacement de pierre de taille, le nettoyage, la consolidation et la restauration des sculptures (sphère, chapiteau et mascarons en marbre) ainsi que la réfection du système hydraulique de la fontaine : l'objectif étant sa remise en fonctionnement à l'issue de sa restauration.

Compte tenu de l'ensemble des dégâts constatés sur cet édifice au fil du temps, de la nécessité de redonner à cet ensemble son aspect initial et du travail de contrôle ds pièces de marché rédigées par le groupement d'architecte par les services de la ville et la DRAC, l'estimation des travaux à réaliser a été actualisée par le maître d'œuvre et s'élève désormais à **181.146,11 € H.T soit 217.375,33 € T.T.C .**

Il convient donc d'actualiser la fiche opérationnelle relative à cette opération dont la durée estimée des travaux est fixée à environ 6 mois dès notification par ordre de service.

Compte tenu de ce qui vient de vous être exposé, je vous demande, mes chers collègues de

bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la fiche opérationnelle jointe en annexe ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou le Maire adjoint à signer l'ensemble des documents s'y rapportant ;
- **DIRE** que les dépenses prévisionnelles présentées dans la fiche opérationnelle seront imputées au budget de la direction des Musées et du Patrimoine Culturel section investissement qui présente les disponibilités suffisantes ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou le Maire adjoint délégué à solliciter les subventions relatives à ce montant réactualisé auprès de la DRAC Provence Alpes Côte d'Azur, du Conseil départemental des Bouches du Rhône, du Conseil régional Provence Alpes-Côte-d'Azur Aix Marseille Provence Métropole
- **DIRE** que Monsieur le Trésorier d'Aix Municipale fera recette des sommes correspondantes.

DL.2017-231 - FONTAINE DE L'HOTEL DE VILLE - TRAVAUX DE RESTAURATION -  
ACTUALISATION DE LA FICHE D'OPERATION -

Présents et représentés	: 50
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



Direction des Musées et du patrimoine culturel  
Service valorisation des biens mobiliers

## FICHE D'OPÉRATION INDIVIDUALISÉE RESTAURATION DE LA FONTAINE DE L'HÔTEL DE VILLE

Date de construction 1755 - Sculpteur Jean Pancrace Chastel (1726-1793)  
Classée monument historique le 20 novembre 1905

DÉSIGNATION DE LA DÉPENSE	COÛT HT	OBSERVATIONS
Étude et diagnostic	7.700 €	M.A.P.A. - M 15 025
Maîtrise d'œuvre	14.736,12 €	M.A.P.A. - M 15 086
S.P.S.	2.000 €	
Contrôle technique	2.000 €	
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>26.436,12 €</b>	
Lot n°1 – Maçonnerie, pierre de taille	62.889,99 €	
Lot n°2 – Restauration des sculptures et décors	53.420 €	
Lot n°3 - Fontainerie	38.400 €	
<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>154.709,99 €</b>	
Total H.T. Travaux, M.O.E., diagnostic et services S.P.S., contrôle technique	<b>181.146,11 €</b>	
T.V.A.	36.229,22 €	20 %
<b>TOTAL T.T.C.</b>		<b>217.375,33 €</b>

- 1 Les dépenses relatives au diagnostic ont été réalisées en 2015.
- 2 Montant réactualisé en fonction du nouveau montant des travaux.
- 3 Plan de financement : DRAC – 58.897,60 € – Conseil départemental – 29.448,80 € – l'EPCI compétent 29.448,80 € – Part résiduelle de la ville – 63.35090 €.